

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil d'Administration
Séance du jeudi 28 novembre 2024**

Date de la convocation : mercredi 20 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 17

Étaient présents :

M. François BAYROU, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, Mme Marie-Laure MESTELAN, Mme Françoise MARTEEL, Mme Marie SALESSES, M. Jérôme MARBOT, M. Jean-Bernard CASENAVE, Mme Marie-Chantal GORDON, M. Alain LAPEYRE, M. Jean-Pierre PEUDEPIECE, M. Michel FOLLIOU, Mme Gisèle FERRARIS, M. Henri JOUANTEGUY, M. Philippe MAENNEL

Étai(en)t représenté(e)s :

M. Frédéric DAVAN (donne pouvoir à MC. GORDON), Mme Fabienne CARA (donne pouvoir à J. MARBOT), Mme Josy POUEYTO (donne pouvoir à F. MARTEEL)

Étai(en)t excusé(es) :

Secrétaire de séance : Anne CARASSUS

N° 17 Convention de partenariat France Alzheimer

Rapporteur : Mme Béatrice JOUHANDEAUX

Mesdames, Messieurs

L'EHPAD Nouste Soureilh dispose d'une Unité de Vie Protégée de 14 places accueillant des résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée avec des comportements moteurs aberrants. D'autres résidents diagnostiqués Alzheimer mais sans déambulation sont par ailleurs accueillis dans le secteur traditionnel de l'établissement. L'établissement a alors pour mission non seulement l'accompagnement du résident dans les actes de la vie quotidienne, mais également la prise en compte et la recherche continue de l'inclusion des proches aidants dans une recherche continue de qualité de l'accompagnement.

A ce titre, nous souhaitons développer un partenariat avec l'association France Alzheimer, experte dans l'accompagnement des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

L'un des premiers objectifs de l'Association est de permettre à toutes les familles de trouver de l'aide et de se faire accompagner, quelle que soit leur situation personnelle, financière ou géographique. Pour soutenir

ces familles, souvent fragilisées par le diagnostic de la maladie, les sections départementales assurent un travail de proximité, répondent à leurs interrogations, les soutiennent et leur proposent des solutions adaptées.

Résolument engagée, France Alzheimer et maladies apparentées, place l'Humain au cœur de sa mission, dans un souci de tolérance, de partage et de solidarité. L'Association mène ses actions et ses projets en se basant en priorité sur le vécu et les témoignages des personnes malades et de leurs proches aidants pour qu'ils soient au cœur de leur parcours de soins et de vie.

La section Pyrénées-Atlantiques de l'association France Alzheimer et le CCAS de Pau souhaiteraient développer une formation au bénéfice des aidants dont l'aidé est accueilli en EHPAD qui se déroulerait du 26 novembre au 17 décembre au travers de 4 sessions de 2h30.

Cette formation a pour objectif d'accompagner les aidants de résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer dans l'appréhension de la pathologie de leur aîné et dans le maintien d'une place dans l'accompagnement de leur proche en tenant compte du changement de paradigme induit par l'entrée en établissement.

Il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Décider de la mise en place d'une formation à destination des aidants dont l'aidé est en EHPAD**
- 2. Autoriser Madame la Vice-Présidente à signer la convention de partenariat**

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,